



Fiche descriptive du site Natura 2000

Bois et coteaux calcaires sous Bellême

Directive

« Habitats, faune, flore »

Zone spéciale de conservation
(ZSC)

FR2500109



Département

Orne (61)

Document d'objectifs

- ▶ Validé le 17/02/2014
- ▶ Approuvé le 15/02/2016

Dates de désignation

- ▶ SIC : 26/11/2015
- ▶ ZSC : 08/04/2016

Communes

Appenai-sous-Bellême,
Belforêt-en-Perche, Igé, Saint-
Martin-du-Vieux-Bellême,
Vaunoise.

Superficie : 105 ha

- ▶ 27 % du site en surface agricole
- ▶ 68 % du site en forêt

Opérateur/animateur

Parc naturel régional du Perche



pucesurvitaminee

Commune de Vaunoise

Présentation du site

Localisé au sud-ouest de Bellême, le site est composé de sept unités distinctes. Il constitue un ensemble homogène cohérent reposant sur les formations calcaires de l'Oxfordien et offrant, en termes paysagers, d'intéressantes perspectives sur le Perche. Les habitats correspondent à des pelouses sèches à très sèches sur calcaire (ancienne carrière des Houilles Blanches). Celles-ci ont, dans la grande majorité des cas, évolué vers le fourré puis le stade boisé corrélativement à la diminution de la pression anthropique, notamment du pâturage (Rocé, Vaunoise, ancienne carrière de la Bigotière, coteau de Bourbeillon et Cône Bergère). Toutefois, le caractère thermophile marqué de certains secteurs, les diversités floristique et entomologique tout à fait remarquables et les importantes populations d'orchidées recensées sont autant d'éléments soulignant les fortes potentialités du site dans son ensemble.

Habitats et espèces justifiant le site

Habitats d'intérêt européen présents sur le site

Type de milieu	Code	Habitat naturel	Surface (ha)
Eau douce	3140	Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara spp.</i>	0,04 (0,04 %)
Formations herbeuses naturelles et semi-naturelles	6210	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) (sites d'orchidées remarquables)	5,48 (5,22 %)
Forêts de l'Europe tempérée	91E0*	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i>, <i>Alnion incanae</i>, <i>Salicion albae</i>)	4,78 (4,55 %)
	9130	Hêtraies de l' <i>Asperulo-Fagetum</i>	44,48 (42,34 %)

*= habitat prioritaire

Les habitats à très forts enjeux sur le site sont les pelouses sèches (6210).

Espèces d'intérêt européen présentes sur le site

Type d'espèce	Code	Nom scientifique	Nom commun	Priorité sur le site
Coléoptères	1083	<i>Lucanus cervus</i>	Lucane cerf-volant	Moyenne

*= espèce prioritaire

Activités socio-économiques

Agriculture

Le secteur agricole représente 27 % (29 ha) de la surface du site. Les parcelles sont principalement constituées de prairies (fauche ou pâturage) et de cultures (céréales, colza) qui se localisent en périphérie du site.

Exploitation forestière

Sur le site, la forêt privée représente 64 % de la surface du site et se compose de deux massifs forestiers (situés sur le coteau de Vaunoise et Cone Bergère) et de petites parcelles plantées artificiellement ou spontanément par suite de l'abandon des pratiques pastorales sur les autres coteaux. Ces massifs forestiers se caractérisent par :

- ▶ leurs richesses écologiques issues de la gestion menée par les générations passées et actuelles ;
- ▶ la production de bois d'œuvre et de bois d'usine qui participe à l'activité économique locale.

Les forêts privées sont gérées conformément à un plan simple de gestion ou à un règlement type de gestion ou encore en respectant un code des bonnes pratiques sylvicoles. Ces différents documents constituent des garanties de gestion durable.

La zone étudiée est constituée très majoritairement de peuplements feuillus hérités du taillis sous futaie. Ces peuplements sont conduits de manière à favoriser le chêne avec différentes essences en accompagnement. Quelques parcelles ont été replantées en châtaignier, résineux ou hêtre.

CEN Normandie



Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*)

PNR du Perche



Bois et coteaux calcaires - Bellêmes

Emmanuel Douillard/PNRP



Côteaux calcaires, pâturage

Emmanuel Douillard/PNRP



Hêtraie-chenaise



Laîche tomenteuse
(*Carex tomentosa*)



Sables cénomaniens du Perche



Anémone pulsatille
(*Pulsatilla vulgaris*)



Mare à characées

Chasse

La chasse est pratiquée sur la quasi-totalité du site, à l'exception du secteur de la Souffletière. Trois types de milieux se rencontrent au sein du site : la forêt, les plaines à vocation agricole et les coteaux calcaires. Ces espaces sont fréquentés par les grands animaux (cerfs, chevreuils et sangliers) et le petit gibier (lièvres, perdrix...).

Tourisme/ activités de loisirs

L'ancienne carrière des Houles Blanches, a été achetée par l'association faune et flore de l'Orne (AFFO), en 1992, afin d'y mener une gestion conservatoire. Des sorties naturalistes et des chantiers nature sont régulièrement organisés sur ce site afin de faire découvrir ces milieux au public.

Plusieurs circuits de randonnée pédestre traversent le site au départ de Igé, Vaunoise et Appenai-sous-Bellême. Deux circuits de VTT, au départ de Bellême, traversent les cinq communes du site et passent à proximité des différents secteurs Natura 2000. Des circuits sont également destinés à découvrir le Perche en voiture, le circuit « Sites et panoramas » traverse le site au départ de Bellême.

Pour finir, le ramassage des champignons est présent sur le site, il est soumis à l'autorisation des propriétaires de terrains privés. Deux sociétés mycologiques rassemblant les amateurs de champignons existent sur Bellême : l'association champignons et forêts en Pays Bellémois et le comité d'organisation des mycologiades internationales de Bellême (COMIB). Ces sociétés fréquentent les massifs forestiers domaniaux du Perche.

Autre

Une carrière désaffectée d'exploitation de la craie est présente sur le secteur de Cône-Bergère au lieu-dit « La Croche Meslier », elle a été exploitée jusqu'en 2010. Le calcaire extrait fournissait du matériel d'empierrement pour la voirie. Un projet de réouverture et d'extension de la carrière est en cours.

Enjeux et Objectifs

L'enjeu majeur du site est de conserver les milieux ouverts et notamment de préserver les pelouses calcicoles, habitats offrant un grand intérêt écologique du fait de sa faible étendue, de la présence d'espèces végétales rares ou remarquables et de son intérêt paysager. Au-delà de cet enjeu, des actions sont proposées pour accroître la biodiversité au sein des milieux boisés, pour restaurer les mares et pour gérer les prairies naturelles d'intérêt remarquable.

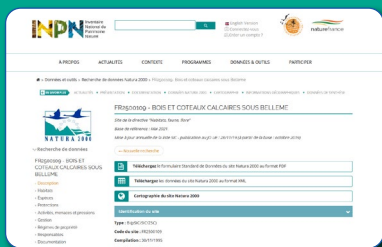
Enjeux et objectifs par type de milieu et/ou d'activités

Activité / Milieu	Objectifs définis lors du DOCOB
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Promouvoir une gestion des prairies naturelles conciliant rentabilité économique et richesse biologique ▶ Conserver et gérer les milieux humides
Exploitation forestière	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Accroître la biodiversité au sein des milieux boisés
Animation/ suivi DOCOB	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Animer le site ▶ Sensibiliser/ communiquer sur la démarche Natura 2000 et les enjeux de la biodiversité associés ▶ Suivre l'évolution des habitats et des espèces d'intérêt européen sur le site

Actions pouvant impacter les habitats et les espèces d'intérêt européen

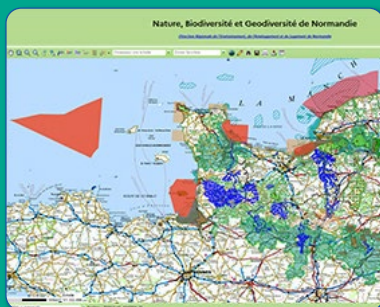
Habitat/ Espèce	Habitats naturels (code Natura 2000)	Actions favorables à la préservation, voire à la restauration du milieu/ de l'espèce	Actions défavorables
Habitat d'eau douce	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Mare à characées (3140) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Entretien des mares ▶ Gérer les berges ▶ Agriculture extensive ▶ Procéder aux aménagements nécessaires à la mise en défens de secteurs sensibles ▶ Décapages de sol sur des petites placettes 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Colonisation de la mare par d'autres espèces de plantes hygrophiles
Formations herbeuses naturelles et semi-naturelles	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Pelouses sèches (6210) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Abattage et/ou arrachage des arbres, arbustes et broussailles ayant colonisé les parcelles ▶ Décapages de sol sur des petites placettes ▶ Pâturage extensif ▶ Fauche tardive et exportation des produits de coupe 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Retournement ou destruction de la prairie ▶ Abandon des parcelles (fermeture du milieu)
Forêts de l'Europe tempérée	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Forêts alluviales (91E0) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Sylviculture adaptée ▶ Privilégier le caractère feuillu de la forêt lors de la réalisation d'opérations de transformation par plantation ▶ Créer ou rétablir des clairières ▶ Créer ou rétablir des mares forestières ▶ Conserver les arbres morts, à cavités ou à fissures ▶ Gérer les essences secondaires 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Coupe rase ▶ Plantation et transformation avec des essences autres que celles du cortège de l'habitat
	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Habitat Lucane cerf-volant (1083) 		
	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Hêtraies de l'<i>Asperulo-Fagetum</i> (9130) 		
Habitat Lucane cerf-volant (1083)		<ul style="list-style-type: none"> ▶ Cf. Habitats Forêts ▶ Création et entretien des haies 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Cf. Habitats Forêts ▶ Suppression des haies et des vieux arbres

INPN



<https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR2500109>

CARMEN



<https://carmen.application.developpement-durable.gouv.fr/8/nature.map>

Parc naturel régional du Perche



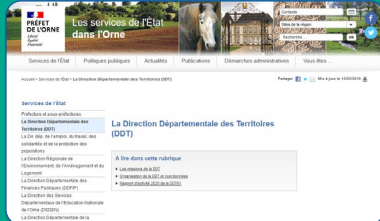
www.parc-naturel-perche.fr

DREAL de Normandie



www.normandie.developpement-durable.gouv.fr

DDT 61



<http://www.orne.gouv.fr/la-direction-departementale-des-territoires-ddt-r2913.html>



Fiche actualisée en mai 2021

Ministère de la Transition écologique
 Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Normandie
 Cité administrative - 2, rue Saint-Sever - BP 86002 - 76032 Rouen cedex
 Tél. : 02 35 58 53 27 - Fax : 02 35 58 53 03
 1 rue recteur Daure - 14006 Caen cedex
 Tél. : 02 35 58 53 27 - Fax : 02 35 58 53 03

Réalisation : DREAL Normandie